

Liste des questions/réponses liée à la consultation suivante :

**PRESTATIONS D'IMPRESSION POUR 2027
(RECONDUCTIBLE 3 FOIS)**

HISTORIQUE DES QUESTIONS/REPONSES

Question 1 posée le 03/09/2026 :

Bonjour Concernant le lot 3 N° de prestation: 9 Il est stipulé "vynil micro perforé transparent recto + blanc de soutien" Soit c'est du micro perforé, soit c'est du transparent avec blanc de soutien mais ce sont deux matières différentes?

Réponse :

Il ne s'agit pas de deux matières différentes : le vinyle demandé est micro-perforé et transparent. L'impression d'un blanc de soutien sur le vinyle micro-perforé transparent permet de garantir l'opacité et la fidélité des couleurs et de limiter la transparence.

Question 2 posée le 21/09/2026 :

Bonjour, Qui est le titulaire actuel du marché ? Merci,

Réponse :

Les titulaires du marché en cours sont les suivants :

- Lot 1 - Impression des journaux municipaux : Imprimerie de Compiègne - Groupe des imprimeries Morault
- Lot 2 - Impression des affiches format 120x176cm : Westgraphy SAS
- Lot 3 - Impression grands formats (bâches, kakemonos) : Dupligrific
- Lot 4 - Impression offset (catalogues, affiches divers formats, tracts, brochures diverses, invitations...) : S.A. Imprimerie Georges Grenier

Il est rappelé que ces informations relèvent des données essentielles de la commande publique et sont librement accessibles sur Maximilien.

Question 3 posée le 21/09/2026 :

Bonjour, Dans le DQE vous indiquez : 2-3 Panneaux PVC expansé or dans le BPU la référence 2-3 correspond à de l'akilux (le PVC est la référence 3-2) quelle est la bonne information ? Merci,

Réponse :

La référence à prendre en compte est la « 3-3 - Panneaux - impression numérique - PVC expansé 5mm (type Forex) - 2m² ».

Il convient de télécharger la dernière version du DCE intitulé « DCE PREST IMPRESSION VITRY-SUR-SEINE V2 » que nous publions ce jour et qui contient le BPU-DQE mis à jour avec la prise en compte de l'observations relevée « IMPRESSIONS_BPU DQE LOT 3_V1 ».

Question 4 posée le 21/09/2026 :

Bonjour, LOT3: Lorsque que vous indiquez PU 10 exemplaires, nous devons indiquer le tarif pour les 10 exemplaires ou le tarif d'1 m2 ou d'1 unité (dans le cadre d'une commande de 10 EX) Qu'entendez-vous par +/- 0,1m2 Merci,

Réponse :

Dans la colonne « PU € HT 10 exemplaires », il faut indiquer un prix total pour 10 exemplaires.

Dans la ligne « +/- 0,1m² », il faut indiquer le prix qui sera ajouté ou retiré du prix unitaire indiqué sur les lignes du dessus en fonction de la taille exacte du support à imprimer.

Par exemple, si 1 panneau commandé fait 1,3 m² de surface, votre devis sera constitué du prix que vous allez mettre sur la ligne « 1m² » + 3 X le prix que vous allez mettre dans la ligne « +/- 0,1m² ».

Question 5 posée le 21/09/2026 :

Bonjour, Doit-on compléter le délai de livraison en jour pour +/- 1 (puisque c'est du rajout par exemple sur un panneau d'1 m² qui fera peut être 1,20 m², on ne va pas rajouter un jour de production ?) Merci,

Réponse :

Il n'est pas nécessaire d'indiquer le délai de livraison pour la ligne « +/- 0,1m² ».

Question 6 posée le 29/09/2026 :

Lot 3, en ce qui concerne les échantillons, vous nous fournissez un fichier à imprimer, mais aucun format n'est précisé dans votre appel d'offre pour l'impression sur les différentes matière

Réponse :

Le format A3 est recommandé pour les échantillons du lot 3. Cependant, l'utilisation d'un autre format ne sera pas un motif de rejet de votre offre.

Question 7 posée le 30/09/2026 :

concerne le lot 3 : Item 11 et 12 : drapeau publicitaire s'agit-il d'un recto verso en traversant, Ou d'un recto verso avec opacifiant ?

13 et 16 : pourriez-vous nous préciser la hauteur de la nacelle souhaitée ? merci

Réponse :

Pour les item 11 et 12, il s'agit d'un drapeau imprimé en recto verso en traversant. Il n'y a qu'une seule face imprimée.

Pour les item 13 et 16, il s'agit d'atteindre des surfaces situées entre 8 et 10 mètres de haut.

Question 8 posée le 30/09/2026 :

concerne le lot 3 : 16 – 17 et 18 : pourriez-vous expliciter ou nous donner des exemples d'intervention de nettoyage ?

Sur le BPU les colonnes +/- 1 ex et +/- 5ex signifient-elles l'exemplaire plus et les 5 exemplaires plus ? merci

Réponse :

Les interventions de nettoyage concernent principalement le nettoyage de vitres, décapage de colle ou retrait d'adhésifs déjà existants.

Pour la colonne +/- 1 ex, il faut indiquer le prix qui serait ajouté (+) ou retiré (-) si on commande un exemplaire supplémentaire ou en moins d'un même support.

Pour la colonne +/- 5 ex, il faut indiquer le prix qui serait ajouté (+) ou retiré (-) si on commande 5 exemplaires supplémentaires ou en moins d'un même support.

Question 9 posée le 30/09/2026 :

Concerne le lot 3 : 7-3 Pourriez-vous nous communiquer le format fini de la toile impression par sublimation merci

Réponse :

Le format fini de la toile en impression par sublimation fait 5 m x 2 m, correspondant à une surface de 10m².

Question 10 posée le 30/09/2026 :

concerne le lot 3 : le chiffrage horaire des postes 13 à 18 semble difficile à estimer, est-il possible de le contraindre à un minimum d'une demi-journée ? le temps imparti à une intervention sera-t-il estimé par le candidat

Réponse :

Les postes 13 à 18 ne peuvent pas être soumis à une durée minimale d'une demi-journée. Le prix devra être proposé sur la base d'un tarif horaire en €HT.

Le temps impartis à une intervention de nettoyage est estimé par le titulaire du marché et soumis à accord de la Ville.

Question 11 posée le 02/10/2026 :

Pour renseigner le fichier excel BPU, dois je renseigner un prix unitaire ou bien le montant global associé au chiffre de tirage ? Par contre le 100 ex supplémentaire, je renseigne le montant global de 100 exemplaires supplémentaires.

Réponse :

Pour 100 exemplaires supplémentaires, indiquez uniquement le montant correspondant à ces 100 unités supplémentaires.

Question 12 posée le 02/10/2026 :

La ligne 3.23 comporte une erreur de chiffre de tirage ? 43 000 à la place de 53 000 ex

Réponse :

Le BPU du lot 1 a été actualisé à la ligne 3.23 afin de rétablir le seuil exact de 43 000 exemplaires et non de 53 000 exemplaires. Le BPU actualisé intitulé « IMPRESSIONS_BPU DQE LOT 1_V2 » est celui à prendre en compte sous peine d'irrégularité de l'offre.

Question 13 posée le 02/10/2026 :

Pour renseigner le fichier excel BPU, dois je renseigner un prix unitaire ou bien le montant global associé au chiffre de tirage ?

Réponse :

Le lot sur lequel porte la question n'est pas précisé. Néanmoins, le prix demandé est celui correspondant au nombre total de tirage, et non le prix d'un tirage pour le nombre demandé :

- Par exemple, pour le lot 1, le prix demandé en 1-1 est celui pour 42 700 exemplaires.
- Par exemple, pour le lot 4, le prix demandé en 1-1 à la colonne « PU €HT 1 000 exemplaires » est le prix pour 1 000 exemplaires.

Question 14 posée le 04/10/2026 :

Société de 30 pers., non soumis au calcul de l'index Egalité Femme- hommes. Le calcul est difficile à réaliser pour une petite entreprise, pouvons nous tout de même répondre à la consultation, sans dériver notre index ou cela nous éliminerait ?

Réponse :

La mention « non applicable » peut-être renseignée pour les candidats dont l'effectif est inférieur à 50 salariés.

Question 15 posée le 06/10/2026 :

Bonsoir, Pourriez-vous nous confirmez que pour LOT1 et LOT4, le prix unitaire est égal au total de la quantité désignée ou à diviser par la quantité désignée (exemple: 10 000 ex= 1000 € ou 10 000 ex= 0.1 € (x 10000) . Merci !

Réponse :

Le prix unitaire demandé correspond au total de la quantité désignée. Voir réponse à question 13.

Question 16 posée le 07/10/2026 :

Bonjour, une incohérence apparaît sur la ligne 3.2 : le BPU indique « PVC expansé 5 mm – 1 m² » alors que le DQE indique « PVC expansé 5 mm – 2 m² ». Pouvez-vous confirmer la surface à retenir ?

Réponse :

L'erreur est dans le numéro de la ligne du DQE : la ligne « Panneaux - impression numérique - PVC expansé 5mm (type Forex) - 2m² » aurait dû être numérotée **3-3** et non 2-3.

A cet effet le BPU du Lot 3 a été mis à jour et est intitulé « IMPRESSIONS_BPU DQE LOT 3_V2 » inclus dans le DCE mis à jour intitulé « DCE PREST IMPRESSION VITRY-SUR-SEINE V5 » téléchargeable sur la plateforme Maximilien.

Question 17 posée le 07/10/2026 :

Bonjour, pour la « toile polyester infroissable M1 imprimée par sublimation », pouvez-vous préciser la finition comprise dans le prix : coupe au format, ourlets cousus, œillets, fourreaux ou autre finition ?

Réponse :

La finition doit a minima inclure des ourlets. Les éventuelles autres finitions seront ajustées à la commande.

Question 18 posée le 07/10/2026 :

Bonjour, concernant la toile polyester infroissable M1 imprimée par sublimation, pouvez-vous préciser le grammage attendu ainsi que les finitions comprises dans le prix : coupe, ourlets, œillets, fourreaux ou autre ?

Réponse :

Le grammage n'est pas imposé. La finition doit a minima inclure des ourlets. Les éventuelles autres finitions seront ajustées à la commande.

Question 19 posée le 07/10/2026 :

Bonjour, pour cette même toile polyester M1 imprimée par sublimation, pouvez-vous préciser si l'impression attendue est recto seul avec effet traversant, recto-verso, ou selon une autre configuration ?

Réponse :

L'impression attendue est en recto seul avec effet traversant.

Question 20 posée le 07/10/2026 :

Bonjour, devons-nous renvoyer la totalité des échantillons demandés ou uniquement envoyer un complément d'échantillon ? Cordialement

Réponse :

En cas d'envoi initial incomplet, la transmission d'échantillons complémentaires est autorisée pour finaliser compléter l'offre.